



République Française
DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE MIEUSSY

CONSEIL MUNICIPAL
6 AVRIL 2023
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Publication sur le site internet le 13 Avril 2023

N° délibération	Objet	Décision du Conseil Municipal
2023-03-01	Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2023	Adoptée à l'unanimité
2023-03-02	Approbation du compte de gestion – exercice 2022 – Budget principal	Adoptée à l'unanimité
2023-03-03	Approbation du compte de gestion – exercice 2022 – Budget annexe Eau et Assainissement	Adoptée à l'unanimité
2023-03-04	Approbation du compte de gestion – exercice 2022 – Budget principal – Budget principal	Adoptée à l'unanimité
2023-03-05	Approbation du compte administratif – exercice 2022 – Budget annexe Eau et Assainissement	Adoptée à l'unanimité
2023-03-06	Affectation du résultat de l'exercice 2022- Budget principal	Adoptée à l'unanimité
2023-03-07	Affectation du résultat de l'exercice 2022- Budget annexe Eau et Assainissement	Adoptée à l'unanimité
2023-03-08	Vote des taxes directes locales	Adoptée à l'unanimité
2023-03-09	Subvention de fonctionnement au CCAS – Exercice 2023	Adoptée à l'unanimité
2023-03-10	Adoption du budget principal primitif - Exercice 2023 – Budget principal	14 voix pour – 4 voix contre – 1 abstention

2023-03-11	Adoption du budget principal primitif - Exercice 2023 – Budget annexe Eau et Assainissement	Adoptée à l'unanimité
2023-03-12	Vote des Subventions pour l'année 2023	Adoptée à l'unanimité
2023-03-13	Vote des tarifs du gîte communal du presbytère	Adoptée à l'unanimité
2023-03-14	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité	Adoptée à l'unanimité

Fait à Mieussy, le 13 avril 2023

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 🌀 Séance du 6 avril 2023 🌀																																																																											
L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,																																																																												
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Absents excusés : 4 Votants : 19 Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine																																																																												
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td></td> <td>✓</td> <td>MOGEON Elise</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BUCHARLES Christine</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td>✓</td> <td></td> <td>JEAN Cyrille</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DUVAL Peggy</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td></td> <td>✓</td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td></td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td></td> <td>✓</td> <td>MAURE Nicolas</td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise		✓	BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine		✓	CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine		✓	GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy		✓	GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien		✓	JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓				MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓					<table border="1"> <tr> <td>DELIBÉRATION N° 2023-03-01</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2023</td> </tr> <tr> <td>ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ</td> </tr> </table>	DELIBÉRATION N° 2023-03-01	Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2023	ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																				
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise		✓																																																																				
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine		✓																																																																				
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine		✓																																																																				
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy		✓																																																																				
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien		✓																																																																				
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓																																																																							
MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓																																																																								
DELIBÉRATION N° 2023-03-01	Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2023																																																																											
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ																																																																												

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;
 CONSIDÉRANT le Conseil Municipal réuni en date du 9 mars 2023 ;

Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2023, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 9 mars 2023.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
 Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,

Le Maire,



DESEQUELLES Séverine



FORESTIER Régis

<p>République Française Département de Haute-Savoie</p> <p>COMMUNE DE MIEUSSY</p> 	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>☞ Séance du 6 avril 2023 ☞</p> <p>L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,</p>																																																																			
<p>Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents excusés : 4 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Votants : 19 Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine</p>																																																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>FORESTIER Régis</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>BOSSUT Xavier</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>CURDY Sophie</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>GAUDIN Jean-François</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>GABARROU Christine</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>JANCART Didier</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>MERCIER Daniel</td><td></td><td>✓</td></tr> </tbody> </table>		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		BOSSUT Xavier	✓		CURDY Sophie	✓		GAUDIN Jean-François	✓		GABARROU Christine	✓		JANCART Didier	✓		MERCIER Daniel		✓	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>DUNAND Patrick</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>GILSON Nathalie</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>DESEQUELLES Séverine</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>JEAN Cyrille</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>VERKARRE Sophie</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>BERTHAUD Mélissa</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>MAURE Nicolas</td><td>✓</td><td></td></tr> </tbody> </table>		Présent	Absent	DUNAND Patrick		✓	GILSON Nathalie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		JEAN Cyrille	✓		VERKARRE Sophie		✓	BERTHAUD Mélissa		✓	MAURE Nicolas	✓		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>MOGEON Elise</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>MONTFORT Nadine</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>BUCHARLES Christine</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>DUVAL Peggy</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>CUVILLIER Damien</td><td>✓</td><td></td></tr> </tbody> </table>		Présent	Absent	MOGEON Elise	✓		MONTFORT Nadine	✓		BUCHARLES Christine	✓		DUVAL Peggy	✓		CUVILLIER Damien	✓	
	Présent	Absent																																																																		
FORESTIER Régis	✓																																																																			
BOSSUT Xavier	✓																																																																			
CURDY Sophie	✓																																																																			
GAUDIN Jean-François	✓																																																																			
GABARROU Christine	✓																																																																			
JANCART Didier	✓																																																																			
MERCIER Daniel		✓																																																																		
	Présent	Absent																																																																		
DUNAND Patrick		✓																																																																		
GILSON Nathalie	✓																																																																			
DESEQUELLES Séverine	✓																																																																			
JEAN Cyrille	✓																																																																			
VERKARRE Sophie		✓																																																																		
BERTHAUD Mélissa		✓																																																																		
MAURE Nicolas	✓																																																																			
	Présent	Absent																																																																		
MOGEON Elise	✓																																																																			
MONTFORT Nadine	✓																																																																			
BUCHARLES Christine	✓																																																																			
DUVAL Peggy	✓																																																																			
CUVILLIER Damien	✓																																																																			

DELIBÉRATION N° 2023-03-02	Décisions budgétaires – Approbation du compte de gestion – Exercice 2022 – Budget principal
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU l'avis favorable de la commission communale des finances en date du 23 mars 2023 ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définis des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le comptable du Trésor Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDÉRANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le comptable du Trésor Public pour le budget principal, tel qu'annexé à la présente délibération, visé et certifié conforme par l'ordonnateur ;
- **DÉCLARE** que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,



De sesquelles
DESESQUELLES Séverine

Le Maire,



Forestier
FORESTIER Régis

<p>République Française Département de Haute-Savoie</p> <p>COMMUNE DE MIEUSSY</p> 	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>☞ Séance du 6 avril 2023 ☞</p> <p>L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,</p>																																																																								
<p>Nombre de conseillers en exercice : 19</p> <p>Présents : 15 Absents excusés : 4</p> <p>Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESESQUELLES Séverine)</p> <p>Votants : 19</p> <p>Secrétaire de séance : DESESQUELLES Séverine</p>																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>MOGEON Elise</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DESESQUELLES Séverine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BUCHARLES Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>JEAN Cyrille</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUVAL Peggy</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>MAURE Nicolas</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise	✓		BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓		CURDY Sophie	✓		DESESQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓		GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓		GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien	✓		JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓				MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓				
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise	✓																																																																		
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓																																																																		
CURDY Sophie	✓		DESESQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓																																																																		
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓																																																																		
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien	✓																																																																		
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓																																																																				
MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓																																																																					

DELIBÉRATION N° 2023-03-03	Décisions budgétaires – Approbation du compte de gestion –
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	Exercice 2022 – Budget annexe Eau et Assainissement

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU l'avis favorable de la commission communale des finances en date du 23 mars 2023 ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définis des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable du Trésor Public accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le comptable du Trésor Public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

CONSIDÉRANT que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le comptable du Trésor Public pour le budget annexe Eau et Assainissement, tel qu'annexé à la présente délibération, visé et certifié conforme par l'ordonnateur ;
- **DÉCLARE** que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



La Secrétaire de séance,



DESESQUELLES Séverine



Le Maire,



FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ☞ Séance du 6 avril 2023 ☞				
L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,					
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents excusés : 4 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Votants : 18 (Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote) Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine					
Présent Absent	Présent Absent	Présent Absent			
FORESTIER Régis	✓	DUNAND Patrick	✓	MOGEON Elise	✓
BOSSUT Xavier	✓	GILSON Nathalie	✓	MONTFORT Nadine	✓
CURDY Sophie	✓	DESEQUELLES Séverine	✓	BUCHARLES Christine	✓
GAUDIN Jean-François	✓	JEAN Cyrille	✓	DUVAL Peggy	✓
GABARROU Christine	✓	VERKARRE Sophie	✓	CUVILLIER Damien	✓
JANCART Didier	✓	BERTHAUD Mélissa	✓		
MERCIER Daniel	✓	MAURE Nicolas	✓		

DELIBÉRATION N° 2023-03-04	Décisions budgétaires – Approbation du compte administratif – Exercice 2022 – Budget principal
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU l'avis favorable de la commission communale des finances en date du 23 mars 2023 ;

Monsieur le Maire présente le résultat du compte administratif 2022 comme suit et donne lecture de la note de présentation annexée à la présente délibération :

CA 2022 Budget principal	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	2 616 707,85 €	3 382 825,09 €	2 312 452,40 €	2 071 684,14 €
Résultat de l'exercice	+ 766 117,24 €		- 240 768,26 €	
Total des sections	525 348,98 €			

VU l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales prescrivant le retrait du Maire lors du vote du compte administratif, Monsieur le Maire Régis FORESTIER sort de la salle pour le vote du compte administratif 2022 et le 1^{er} adjoint, Monsieur Xavier BOSSUT se voit confier la présidence de la séance sur ce point.

Après exposé et avoir délibéré,

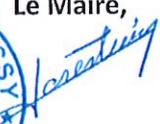
**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2022 ;
- **ATTESTE** la concordance du compte administratif avec le compte de gestion correspondant pour l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,


DESEQUELLES Séverine

Le Maire,


FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 🌀 Séance du 6 avril 2023 🌀 L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,																																																																								
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents excusés : 4 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Votants : 18 (Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote) Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine																																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td></td> <td>✓</td> <td>MOGEON Elise</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BUCHARLES Christine</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td>✓</td> <td></td> <td>JEAN Cyrille</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DUVAL Peggy</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td></td> <td>✓</td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td></td> <td>✓</td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td></td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td></td> <td>✓</td> <td>MAURE Nicolas</td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise		✓	BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine		✓	CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine		✓	GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy		✓	GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien		✓	JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓				MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓					
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise		✓																																																																	
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine		✓																																																																	
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine		✓																																																																	
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy		✓																																																																	
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien		✓																																																																	
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓																																																																				
MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓																																																																					

DELIBÉRATION N° 2023-03-05	Décisions budgétaires – Approbation du compte administratif – Exercice 2022 – Budget annexe Eau et Assainissement
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU l'avis favorable de la commission communale des finances en date du 23 mars 2023 ;

Monsieur le Maire présente le résultat du compte administratif 2022 comme suit et donne lecture de la note de présentation annexée à la présente délibération :

CA 2022 Budget Eau et assainissement	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	486 722,59 €	981 173,00 €	450 281,76 €	238 435,69 €
Résultat de l'exercice	494 450,41 €		- 211 846,07 €	
Total des sections	282 604,34 €			

VU l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales prescrivant le retrait du Maire lors du vote du compte administratif, Monsieur le Maire Régis FORESTIER sort de la salle pour le vote du compte administratif 2022 et le 1^{er} adjoint, Monsieur Xavier BOSSUT se voit confier la présidence de la séance sur ce point.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe « Eau et Assainissement » pour l'exercice 2022 ;
- **ATTESTE** la concordance du compte administratif avec le compte de gestion correspondant pour l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,

DESEQUELLES Séverine

Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 avril 2023																																																																			
L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,																																																																				
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents excusés : 4 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Votants : 19 Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine																																																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>FORESTIER Régis</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>BOSSUT Xavier</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>CURDY Sophie</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>GAUDIN Jean-François</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>GABARROU Christine</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>JANCART Didier</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>MERCIER Daniel</td><td></td><td>✓</td></tr> </tbody> </table>		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		BOSSUT Xavier	✓		CURDY Sophie	✓		GAUDIN Jean-François	✓		GABARROU Christine	✓		JANCART Didier	✓		MERCIER Daniel		✓	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>DUNAND Patrick</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>GILSON Nathalie</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>DESEQUELLES Séverine</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>JEAN Cyrille</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>VERKARRE Sophie</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>BERTHAUD Mélissa</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>MAURE Nicolas</td><td>✓</td><td></td></tr> </tbody> </table>		Présent	Absent	DUNAND Patrick		✓	GILSON Nathalie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		JEAN Cyrille	✓		VERKARRE Sophie		✓	BERTHAUD Mélissa		✓	MAURE Nicolas	✓		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>MOGEON Elise</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>MONTFORT Nadine</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>BUCHARLES Christine</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>DUVAL Peggy</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>CUVILLIER Damien</td><td>✓</td><td></td></tr> </tbody> </table>		Présent	Absent	MOGEON Elise	✓		MONTFORT Nadine	✓		BUCHARLES Christine	✓		DUVAL Peggy	✓		CUVILLIER Damien	✓	
	Présent	Absent																																																																		
FORESTIER Régis	✓																																																																			
BOSSUT Xavier	✓																																																																			
CURDY Sophie	✓																																																																			
GAUDIN Jean-François	✓																																																																			
GABARROU Christine	✓																																																																			
JANCART Didier	✓																																																																			
MERCIER Daniel		✓																																																																		
	Présent	Absent																																																																		
DUNAND Patrick		✓																																																																		
GILSON Nathalie	✓																																																																			
DESEQUELLES Séverine	✓																																																																			
JEAN Cyrille	✓																																																																			
VERKARRE Sophie		✓																																																																		
BERTHAUD Mélissa		✓																																																																		
MAURE Nicolas	✓																																																																			
	Présent	Absent																																																																		
MOGEON Elise	✓																																																																			
MONTFORT Nadine	✓																																																																			
BUCHARLES Christine	✓																																																																			
DUVAL Peggy	✓																																																																			
CUVILLIER Damien	✓																																																																			

DELIBÉRATION N° 2023-03-06	Fonctionnement des assemblées – Affectation du résultat de
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	L'exercice 2022 – Budget principal

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU l'avis favorable de la commission communale des finances en date du 23 mars 2023 ;

Le résultat de clôture de l'exercice 2022 est présenté comme suit :

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	-215 622,67 €		- 240 768,26 €	- 456 390,93 €
Fonctionnement	881 298,75 €	597 022,67 €	766 117,24 €	1 050 393,32 €
Résultat 2021	665 676,08 €			
		SOIT TOTAL	525 348,98 €	594 002,39 €

CONSIDÉRANT le déficit d'investissement de -456 390,93 €, il convient de reprendre obligatoirement ce montant au compte 001 (dépenses d'investissement) du budget primitif 2023.

CONSIDÉRANT l'excédent de fonctionnement de 1 050 393,32 € du résultat de clôture 2022, il est proposé d'affecter sur le budget primitif 2023 les sommes de :

- 841 000,00 € au compte 1068 (recette d'investissement) au titre des excédents de fonctionnement capitalisés
- 209 393,32 € au compte 002 (recette de fonctionnement) au titre de l'excédent de fonctionnement reporté.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

POUR LE BUDGET PRINCIPAL :

- **DÉCIDE DE REPRENDRE** la somme de 456 390,93 € en déficit d'investissement reporté compte 001 (dépenses d'investissement) du budget primitif 2023 ;
- **DÉCIDE** d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2022 du budget principal comme suit :
 - Affectation au compte 1068 (recette d'investissement) : 841 000,00 €
 - Affectation au compte 002 (recette de fonctionnement) : 209 393,32 €

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,

DESESQUELLES Séverine

Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 avril 2023	
L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,		
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Absents excusés : 4 Votants : 19 Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine		
Présent Absent	Présent Absent	Présent Absent
FORESTIER Régis ✓	DUNAND Patrick ✓	MOGEON Elise ✓
BOSSUT Xavier ✓	GILSON Nathalie ✓	MONTFORT Nadine ✓
CURDY Sophie ✓	DESEQUELLES Séverine ✓	BUCHARLES Christine ✓
GAUDIN Jean-François ✓	JEAN Cyrille ✓	DUVAL Peggy ✓
GABARROU Christine ✓	VERKARRE Sophie ✓	CUVILLIER Damien ✓
JANCART Didier ✓	BERTHAUD Mélissa ✓	
MERCIER Daniel ✓	MAURE Nicolas ✓	

DELIBÉRATION N° 2023-03-07	Décisions budgétaires – Affectation du résultat de l'exercice 2022 –
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	Budget annexe Eau et Assainissement

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU l'avis favorable de la commission communale des finances en date du 23 mars 2023 ;

	Résultat de clôture 2021	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	37 535,20 €		- 211 846,07 €	-174 310,87 €
Fonctionnement	372 086,68 €	170 000,00 €	494 450,41 €	696 537,09 €
Résultat 2021	409 621,88 €			
		SOIT TOTAL		522 226,22 €

Considérant l'excédent de fonctionnement de 696 537,09 € du résultat de clôture 2022, il est proposé d'affecter sur le budget primitif 2023 les sommes de :

- 406 991,00 € au compte 1068 (recette d'investissement) au titre des excédents de fonctionnement capitalisés
- 289 546,09 € au compte 002 (recette de fonctionnement) au titre de l'excédent de fonctionnement reporté.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

POUR LE BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT :

- **DÉCIDE DE REPRENDRE** la somme de 174 310,87 € en déficit d'investissement reporté compte 001 (dépenses d'investissement) du budget primitif 2023 ;
- **DÉCIDE** d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2022 du budget principal comme suit :
 - Affectation au compte 1068 (recette d'investissement) : 406 991,00 €
 - Affectation au compte 002 (recette de fonctionnement) : 289 546,09 €

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,

DESESQUELLES Séverine

Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 avril 2023	
L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,		
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESESQUELLES Séverine) Absents excusés : 4 Votants : 19 Secrétaire de séance : DESESQUELLES Séverine		
Présent Absent	Présent Absent	Présent Absent
FORESTIER Régis ✓	DUNAND Patrick ✓	MOGEON Elise ✓
BOSSUT Xavier ✓	GILSON Nathalie ✓	MONTFORT Nadine ✓
CURDY Sophie ✓	DESESQUELLES Séverine ✓	BUCHARLES Christine ✓
GAUDIN Jean-François ✓	JEAN Cyrille ✓	DUVAL Peggy ✓
GABARROU Christine ✓	VERKARRE Sophie ✓	CUVILLIER Damien ✓
JANCART Didier ✓	BERTHAUD Mélissa ✓	
MERCIER Daniel ✓	MAURE Nicolas ✓	

DELIBÉRATION N° 2023-03-08	Fiscalité directe – Imposition 2023 – Vote des taxes directes locales
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU l'avis favorable de la commission communale des finances en date du 23 mars 2023 ;

Dans le cadre de l'adoption du Budget Primitif pour l'exercice 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de fixer les taux des taxes locales suivantes en rappelant que dorénavant, le Conseil Municipal vote de nouveau le taux de la taxe d'habitation qui s'applique aux résidences secondaires et locaux vacants :

Taxes	Rappel taux d'imposition 2022	Proposition taux d'imposition 2023
Foncière (bâtie)	27,22	27,76 (+2%)
Foncière (non bâtie)	71,41	72,84 (+2%)
Habitation	21,62	22,05 (+2%)

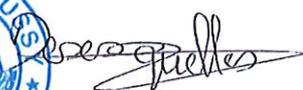
Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **VOTE** les taux d'imposition pour l'année 2023 comme suit :
 - **27,76 %** pour la Taxe Foncière (Bâtie)
 - **72,84 %** pour la Taxe Foncière (Non Bâtie)
 - **22,05 %** pour la Taxe d'Habitation

- **DONNE** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,


DESESQUELLES Séverine

Le Maire,


FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 avril 2023																																																																			
L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,																																																																				
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents excusés : 4 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Votants : 19 Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine																																																																				
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>FORESTIER Régis</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>BOSSUT Xavier</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>CURDY Sophie</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>GAUDIN Jean-François</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>GABARROU Christine</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>JANCART Didier</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>MERCIER Daniel</td><td></td><td>✓</td></tr> </tbody> </table>		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		BOSSUT Xavier	✓		CURDY Sophie	✓		GAUDIN Jean-François	✓		GABARROU Christine	✓		JANCART Didier	✓		MERCIER Daniel		✓	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>DUNAND Patrick</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>GILSON Nathalie</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>DESEQUELLES Séverine</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>JEAN Cyrille</td><td>✓</td><td></td></tr> <tr><td>VERKARRE Sophie</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>BERTHAUD Mélissa</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>MAURE Nicolas</td><td>✓</td><td></td></tr> </tbody> </table>		Présent	Absent	DUNAND Patrick		✓	GILSON Nathalie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		JEAN Cyrille	✓		VERKARRE Sophie		✓	BERTHAUD Mélissa		✓	MAURE Nicolas	✓		<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>MOGEON Elise</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>MONTFORT Nadine</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>BUCHARLES Christine</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>DUVAL Peggy</td><td></td><td>✓</td></tr> <tr><td>CUVILLIER Damien</td><td></td><td>✓</td></tr> </tbody> </table>		Présent	Absent	MOGEON Elise		✓	MONTFORT Nadine		✓	BUCHARLES Christine		✓	DUVAL Peggy		✓	CUVILLIER Damien		✓
	Présent	Absent																																																																		
FORESTIER Régis	✓																																																																			
BOSSUT Xavier	✓																																																																			
CURDY Sophie	✓																																																																			
GAUDIN Jean-François	✓																																																																			
GABARROU Christine	✓																																																																			
JANCART Didier	✓																																																																			
MERCIER Daniel		✓																																																																		
	Présent	Absent																																																																		
DUNAND Patrick		✓																																																																		
GILSON Nathalie	✓																																																																			
DESEQUELLES Séverine	✓																																																																			
JEAN Cyrille	✓																																																																			
VERKARRE Sophie		✓																																																																		
BERTHAUD Mélissa		✓																																																																		
MAURE Nicolas	✓																																																																			
	Présent	Absent																																																																		
MOGEON Elise		✓																																																																		
MONTFORT Nadine		✓																																																																		
BUCHARLES Christine		✓																																																																		
DUVAL Peggy		✓																																																																		
CUVILLIER Damien		✓																																																																		
DELIBÉRATION N° 2023-03-09 ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	Décisions budgétaires – Subvention de fonctionnement au CCAS – Exercice 2023																																																																			

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU l'avis favorable de la commission communale des finances en date du 23 mars 2023 ;

Dans le cadre de l'adoption du Budget Primitif pour l'exercice 2023, il est proposé au Conseil municipal de voter une subvention d'équilibre au budget 2023 du Centre Communal d'Action Sociale de Mieussy à hauteur de 5 200 € (identique à celle de l'exercice 2022).

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention d'équilibre au budget 2023 du Centre Communal d'Action Sociale de Mieussy à hauteur de 5 200 € ;
- **DIT** que le crédit nécessaire sera inscrit au budget primitif 2023 de la Commune.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



La Secrétaire de séance,

DESEQUELLES Séverine



Le Maire,

FORESTIER Régis

<p>République Française Département de Haute-Savoie</p> <p>COMMUNE DE MIEUSSY</p> 	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>☞ Séance du 6 avril 2023 ☞</p> <p>L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,</p>																																																																								
<p>Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents excusés : 4 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Votants : 19 Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine</p>																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;"></th> <th style="width: 10%;">Présent</th> <th style="width: 10%;">Absent</th> <th style="width: 33%;"></th> <th style="width: 10%;">Présent</th> <th style="width: 10%;">Absent</th> <th style="width: 33%;"></th> <th style="width: 10%;">Présent</th> <th style="width: 10%;">Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>MOGEON Elise</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BUCHARLES Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>JEAN Cyrille</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUVAL Peggy</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>MAURE Nicolas</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise	✓		BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓		CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓		GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓		GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien	✓		JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓				MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓				
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise	✓																																																																		
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓																																																																		
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓																																																																		
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓																																																																		
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien	✓																																																																		
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓																																																																				
MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓																																																																					

DELIBÉRATION N° 2023-03-10	Décisions budgétaires – Adoption du budget primitif - Exercice 2023
VOTE A BULLETINS SECRETS	Budget principal
ADOPTÉE PAR	
14 VOIX POUR	
4 VOIX CONTRE	
1 ABSTENTION	

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

CONFORMÉMENT à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rapporté la note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif pour l'exercice 2023. Cette note est jointe en annexe de la présente délibération ;

VU l'avis favorable de la commission communale des finances en date du 23 mars 2023 ;

Monsieur le Maire donne lecture du projet de budget primitif pour l'exercice 2023 concernant le budget principal.

Après exposé et avoir délibéré,

Madame BUCHARLES Christine sollicite un vote à bulletins secrets sur ce point, ce qui est accepté par un tiers des membres présents.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
PAR 14 VOIX POUR - 4 VOIX CONTRE – 1 ABSTENTION**

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 du budget principal, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 442 821 €	3 442 821 €
Section d'investissement	1 868 029 €	1 868 029 €

- **PRÉCISE** que les crédits sont votés par chapitre.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de séance,

DESESQUELLES Séverine

Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 avril 2023 L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,																																																																								
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Absents excusés : 4 Votants : 19 Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> <th></th> <th style="text-align: center;">Présent</th> <th style="text-align: center;">Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>MOGEON Elise</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BUCHARLES Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>JEAN Cyrille</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>DUVAL Peggy</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td></td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td>MAURE Nicolas</td> <td style="text-align: center;">✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise	✓		BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓		CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓		GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓		GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien	✓		JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓				MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓				
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise	✓																																																																		
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓																																																																		
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓																																																																		
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓																																																																		
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien	✓																																																																		
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓																																																																				
MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓																																																																					
DELIBÉRATION N° 2023-03-11 ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	Décisions budgétaires – Adoption du budget primitif - Exercice 2023 Budget annexe Eau et Assainissement																																																																								

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

CONFORMÉMENT à l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rapporté la note de présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles du budget primitif pour l'exercice 2023. Cette note est jointe en annexe de la présente délibération ;
 VU l'avis favorable de la commission communale Eau et Assainissement en date du 23 mars 2023 ;

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ

- **APPROUVE** le budget primitif 2023 du budget Eau et Assainissement, arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	1 037 592,25 €	1 037 592,25 €
Section d'investissement	1 095 947,25 €	1 095 947,25 €

- **PRÉCISE** que les crédits sont votés par chapitre.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



La Secrétaire de séance,

DESEQUELLES Séverine



Le Maire,

FORESTIER Régis

République Française
Département de Haute-Savoie
COMMUNE DE MIEUSSY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

🌀 Séance du 6 avril 2023 🌀

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Absents excusés : 4

Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESESQUELLES Séverine)

Votants : 19

Secrétaire de séance : DESESQUELLES Séverine

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise		✓
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine		✓
CURDY Sophie	✓		DESESQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine		✓
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy		✓
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien		✓
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓			
MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓				

DELIBÉRATION N° 2023-03-12

Subventions – Vote des subventions pour l'année 2023

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

RAPPORTEUR : Séverine DESESQUELLES

VU l'avis favorable de la commission communale « Associations sportives et culturelles » en date du 01/03/2023 ;

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les propositions d'attribution de subventions pour l'année 2023 :

NOM DE L'ASSOCIATION	SUBVENTION 2021	SUBVENTIONS 2022	PROPOSITIONS SUBVENTIONS 2023
Haut-Giffre Football Club	3 000 €	3 000 €	2 500 €
Tennis club de Mieussy	2 000 €	2 000 €	1 800 €
Ski-club Mieussy/Sommand	10 000 €	10 500 €	10 000 €
Société de Pêche		585 €	Pas de demande
Foyer de Ski de fond	5 000 €	5 000 €	4 500 €
Les Petits Montagnards et PAJ (périscolaire et centre aéré)	52 000 €	52 000 €	53 500 €
UNC Alpes Mieussy	156 €	156 €	460 €
APE	1 000 €	605 €	500 €
Chorale Paroissiale	210+552=762€	250 €	Pas de demande
Harmonie Municipale	4 800 €	4 800 €	5 800 €
Mieussy Sibiril	1 600 €	2 000 €	1 800 €
Marcelly Aventure	0 €	800 €	Pas de demande

Mieussy Patrimoine	700 €	1 000 €	1 000 €
Sommand Festival	1 000 €		500 €
Choucas Club			900 €
Comité des fêtes	1350 € + 700 € = 2050 €	1 300 €	4 000 € (dont exceptionnellement 3 000 € pour le passage du Tour de France)
M'VTT	1 000 €	1 000 €	Pas de demande
Ski Club Nordique	3 500 €	1 500 €	2 250 €
ADMR	5 136 €	5 136 €	5 300 €
MJC Taninges	6 750 €	5 685 €	5 472 €
Festigrat's	2 000 €	2 000 €	2 000 €
TAG (Taninges Acrobatie Gymnastique)	836 €	600 €	800 €
Manger Mieux Ici	0 €	60 €	200 €
PAYSALP (Croq alp)	12 000 €	12 000 €	12 000 €
PAYSALP (Adhésion maison mémoire + action Don mémoire)	2 900 €	2 900 €	2 000 €
PAYSALP	4 000 €	4 000 €	4 000 €
Souvenir Français		700 €	Pas de demande
Plaisir de Lire	70 €	70 €	Pas de demande
GIS 74	200 €	200 €	100 €
Jeune Sapeur-Pompiers SAMOENS	400 €	400 €	200 €
Octobre Rose		500 €	300 €
Hockey club Les Lynx de Samoëns			150 €
Collège Jacques Brel			200 €
Chorale de Samoëns			100 €
Anciens de Mélan – 100 ^{ème} anniversaire			500 €
Total	130 688 €	124 475 €	123 632 €

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** l'attribution des subventions pour l'exercice 2023 tel que présenté dans l'exposé ci-avant pour un montant total de 123 632 € ;
- **DIT** que les sommes sont inscrites au budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



La Secrétaire de séance,

DESESQUELLES Séverine
DESESQUELLES Séverine



Le Maire,

FORESTIER Régis
FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 avril 2023 L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,																																																																								
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents excusés : 4 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Votants : 19 Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine																																																																									
<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> <th></th> <th>Présent</th> <th>Absent</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>FORESTIER Régis</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DUNAND Patrick</td> <td></td> <td>✓</td> <td>MOGEON Elise</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>BOSSUT Xavier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>GILSON Nathalie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>MONTFORT Nadine</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>CURDY Sophie</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DESEQUELLES Séverine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BUCHARLES Christine</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GAUDIN Jean-François</td> <td>✓</td> <td></td> <td>JEAN Cyrille</td> <td>✓</td> <td></td> <td>DUVAL Peggy</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>GABARROU Christine</td> <td>✓</td> <td></td> <td>VERKARRE Sophie</td> <td></td> <td>✓</td> <td>CUVILLIER Damien</td> <td>✓</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JANCART Didier</td> <td>✓</td> <td></td> <td>BERTHAUD Mélissa</td> <td></td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>MERCIER Daniel</td> <td></td> <td>✓</td> <td>MAURE Nicolas</td> <td>✓</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent	FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise	✓		BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓		CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓		GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓		GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien	✓		JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓				MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓				
	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent																																																																	
FORESTIER Régis	✓		DUNAND Patrick		✓	MOGEON Elise	✓																																																																		
BOSSUT Xavier	✓		GILSON Nathalie	✓		MONTFORT Nadine	✓																																																																		
CURDY Sophie	✓		DESEQUELLES Séverine	✓		BUCHARLES Christine	✓																																																																		
GAUDIN Jean-François	✓		JEAN Cyrille	✓		DUVAL Peggy	✓																																																																		
GABARROU Christine	✓		VERKARRE Sophie		✓	CUVILLIER Damien	✓																																																																		
JANCART Didier	✓		BERTHAUD Mélissa		✓																																																																				
MERCIER Daniel		✓	MAURE Nicolas	✓																																																																					
DELIBÉRATION N° 2023-03-13 ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	Tarifs – Vote des tarifs du gîte communal du presbytère																																																																								

RAPPORTEUR : Christine GABARROU – Adjointe au Maire

Il est rappelé les tarifs en vigueur votés en séance du Conseil Municipal du 20 mai 2021 concernant la location du gîte communal du presbytère :

- ⇒ 22,40 € par jour pour des séjours ne dépassant pas 2 nuits
- ⇒ 20,20 € par jour pour des séjours de 3 nuits ou plus

Madame GABARROU explique qu'il convient de revoir ces tarifs qui seront applicables à compter du 1^{er} décembre 2023.

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **FIXE** le montant de la location du gîte communal du presbytère à compte du 1er décembre 2023, comme suit :
 - ⇒ 22,50 € par jour pour des séjours ne dépassant pas 2 nuits
 - ⇒ 20,50 € par jour pour des séjours de 3 nuits ou plus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



La Secrétaire de séance,

De sequelles
DESEQUELLES Séverine



Le Maire,

Forestier
FORESTIER Régis

République Française Département de Haute-Savoie COMMUNE DE MIEUSSY 	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 avril 2023				
L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de MIEUSSY, dûment convoqué le 31 mars 2023, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle socio-culturelle, sous la présidence de Monsieur Régis FORESTIER, Maire,					
Nombre de conseillers en exercice : 19 Présents : 15 Absents excusés : 4 Pouvoirs : 4 (BERTHAUD Mélissa ayant donné pouvoir à CUVILLIER Damien – MERCIER Daniel ayant donné pouvoir à JANCART Didier – DUNAND Patrick ayant donné pouvoir à GABARROU Christine – VERKARRE Sophie ayant donné pouvoir à DESEQUELLES Séverine) Votants : 19 Secrétaire de séance : DESEQUELLES Séverine					
Présent Absent	Présent Absent	Présent Absent			
FORESTIER Régis	✓	DUNAND Patrick	✓	MOGEON Elise	✓
BOSSUT Xavier	✓	GILSON Nathalie	✓	MONTFORT Nadine	✓
CURDY Sophie	✓	DESEQUELLES Séverine	✓	BUCHARLES Christine	✓
GAUDIN Jean-François	✓	JEAN Cyrille	✓	DUVAL Peggy	✓
GABARROU Christine	✓	VERKARRE Sophie	✓	CUVILLIER Damien	✓
JANCART Didier	✓	BERTHAUD Mélissa	✓		
MERCIER Daniel	✓	MAURE Nicolas	✓		

DELIBÉRATION N° 2023-03-14	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ	

RAPPORTEUR : Xavier BOSSUT – Adjoint au Maire

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L332-23 1° ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, à savoir un poste d'agent technique polyvalent affecté aux services « Voirie » et « Espaces verts » ;

Après exposé et avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ**

- **DÉCIDE** la création d'un emploi contractuel non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans les conditions suivantes :
 - Grade d'adjoint technique relevant de la catégorie C,
 - Pour une durée de 8 mois maximum à compter du 17/04/2023 ;
 - L'agent assurera des fonctions d'agent technique polyvalent affecté aux services « Voirie » et « Espaces verts », à temps complet ;
 - La rémunération de l'agent sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement ;

- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget ;
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire pour recruter l'agent et poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré le 6 avril 2023,
Et ont signé au registre les membres présents.



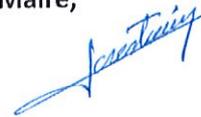
La Secrétaire de séance,



DESEQUELLES Séverine



Le Maire,



FORESTIER Régis